

Fonds d'Aide pour le Loisir

de Saint-Hyacinthe

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'aide représente **80 % des coûts** reliés à l'inscription jusqu'à un maximum de **350 \$ annuellement** par enfant pour une activité récréative et **350\$ annuellement** pour les activités de camp de jour estivales et de la relâche.



**FONDS D'AIDE
POUR LE LOISIR**
DE SAINT-HYACINTHE

➔ Étapes à suivre pour faire une demande

ÉTAPE 1

- ✓ Inscrivez votre enfant auprès de l'organisme responsable de l'activité choisie. Ce dernier doit obligatoirement compléter la « Section Organisme ».

ÉTAPE 2

- ✓ Complétez ensuite la « Section du parent » ;
- ✓ Joindre une photocopie de votre revenu familial ;
- ✓ Mettre le formulaire et la photocopie dans l'enveloppe fournie et sceller le tout.

ÉTAPE 3

- ✓ Remettre l'enveloppe à l'organisme qui l'acheminera au Fonds d'aide pour le Loisir. Si votre demande est acceptée, l'organisme recevra le paiement et vous confirmera votre inscription.

FONDS D'AIDE POUR LE LOISIR DE SAINT-HYACINTHE

En février 2011, la Ville de Saint-Hyacinthe s'est associée au Club Optimiste Douville pour aider financièrement des jeunes maskoutains de moins de 18 ans, issus de familles à faible revenu en tenant compte des faits suivants :

- La pratique d'un loisir véhicule d'importantes valeurs ;
- Ces valeurs contribuent à l'éducation et à l'épanouissement de l'individu ;
- Une situation économique difficile contraint l'accessibilité et la participation d'un jeune à des activités ;
- L'implication de l'organisme de loisirs et de la famille demeure importante.

Le comité

Un comité composé de personnes impliquées dans le milieu du loisir, du sport et de la culture a été formé pour gérer les actifs du Fonds et promouvoir son action dans le milieu. Un administrateur du Club Optimiste Douville fait également partie de ce comité.

Les critères d'admissibilité

- Être âgé(e) de 17 ans et moins ;
- Résider à Saint-Hyacinthe ;
- Inscrire l'enfant à un organisme de loisir, du sport ou de la culture, reconnu par le Service des loisirs de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- Fournir une preuve du revenu familial annuel, tel que votre déclaration d'impôt ou votre carnet de réclamation.

La sélection se fait quatre fois par année : 5 janvier, 5 avril, 5 juin, 5 septembre

- Tous les dossiers sont traités confidentiellement ;
- Chaque dossier est étudié par le comité ; le montant accordé est en fonction des besoins du jeune, des revenus familiaux et du budget disponible ;
- Une fois la demande accordée par le Fonds d'aide, le ou les chèques (selon la durée de l'activité) seront émis au nom de l'organisme auquel l'enfant est inscrit.

SECTION À COMPLÉTER PAR L'ORGANISME SPORTIF, CULTUREL OU COMMUNAUTAIRE

- **Activité :** _____
- **Niveau de pratique :** _____
- **Est-ce sa première inscription à cette activité ?**
☐ OUI ☐ NON
- **Coût d'inscription :**
Enfant 1 : _____ \$ Par session _____ \$ pour un an
Enfant 2 : _____ \$ Par session _____ \$ pour un an
- **Nom de l'organisme :** _____
- **Téléphone :** _____
- **Nom et titre du représentant de l'organisme (MAJUSCULES) :**

Signature du représentant



SECTION À COMPLÉTER PAR LE PARENT

L'enfant 1	L'enfant 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
N° carte Accès-Loisirs :	N° carte Accès-Loisirs :

Sa famille et la situation familiale

Famille monoparentale ? ☐ Oui ☐ Non

Nombre de personnes vivant à la maison : ____ Âge des enfants : _____

Revenu annuel brut de la famille

Veuillez prendre note que le comité se réfère aux seuils de faible revenu (SFR) de statistique Canada *pour l'analyse des dossiers*.

Parent 1 : _____ \$ Parent 2 : _____ \$ Total : _____ \$

Domicilié (s) : ☐ Parent 1 ☐ Parent 2

Parent 1		Parent 2	
Nom du Parent 1		Nom du Parent 2	
Téléphone :		Téléphone :	
Cellulaire		Cellulaire	
Bureau		Bureau	
Résidence		Résidence	
Courriel		Courriel	
Adresse complète du (des) parent(s) :		Adresse complète du (des) parent(s) :	
Code postal		Code postal	

Décrire brièvement la raison pour laquelle vous faites cette demande d'aide pour votre enfant : _____

JE DÉCLARE QUE LES RENSEIGNEMENTS DÉCRITS DANS LES ÉTAPES 1 ET 2 DU PRÉSENT FORMULAIRE ET QUE LE OU LES DOCUMENTS FOURNIS SONT VÉRIDIQUES.

NOM DU DEMANDEUR EN MAJUSCULES : _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Une preuve du revenu familial doit être fournie.

Une photocopie de l'un des documents suivants est acceptée :

- Déclaration mensuelle ou carnet de réclamation (carte-médicaments) ;
- Une copie du dernier rapport d'impôt du parent 1 et du parent 2 (pour connaître le revenu familial total).